

LES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

I- Généralité :

La **variable sexe** occupe une place ambiguë en **sociologie** : **omniprésente** si on se réfère au nombre d'**études empiriques, quantitatives** ou **qualitatives**, qui utilisent de façon privilégiée la distinction entre **hommes** et **femmes** pour décrire les données recueillies.

Marcel Mauss évoquait déjà la question : « L'étude sociologique de la partie féminine de l'humanité tout entière n'a pas encore été approfondie d'une façon suffisamment grande et suffisamment spécifique » (« **Essai de sociologie** », p. 126).

Dans la période récente, les interrogations sur les théories de sexe tendent cependant à devenir plus nombreuses et à déborder le champ de la **famille** ou de la **parenté** où elles ont été pendant longtemps confinées.

D'autres domaines (**travail, stratification** ou **éducation**) sont ainsi examinés. On peut distinguer **trois grands modes** d'approche de cette question dans l'analyse sociologique : la **problématique des différences**, celle des **inégalités** et celle des **rapports sociaux de sexe**.

II- Les différences :

L'école culturaliste, en particulier, s'est inspirée de ce paradigme. Dans « **L'Un et l'autre sexe** » (1966, p. 13), **Margaret Mead** affirme l'**universalité** de la **différentiation** entre hommes et femmes dans des **civilisations** aussi dissemblables que les tribus de **Nouvelle-Guinée** et la société américaine de son temps. « On ne connaît aucune culture qui ait expressément proclamé une absence de différence entre l'homme et la femme en dehors de la part qui leur revient dans la **procréation** de la génération suivante ; qui ait professé l'idée qu'ils ne sont, hors cela, que des êtres humains aux **attributs** variables dont aucun ne peut être exclusivement assigné à l'un ou l'autre sexe ».

La compréhension de ces différences nécessite de se prononcer sur le choix entre **trois possibilités** : **sommes-nous confrontés à un impératif naturel lié à l'anatomie, la physiologie, la biologie ?**

S'agit-il d'une façon commode pour les sociétés de résoudre les problèmes de la division du travail de production et de reproduction ?

Faut-il mettre en exergue une ressource précieuse pour le progrès des civilisations ?

Si on privilégie la dernière option, l'étude **anthropologique** des variations multiples de la répartition des rôles sociaux entre hommes et femmes permet de balayer les **préjugés** et les lieux communs que véhiculent les sociétés dans lesquelles nous vivons pour dégager « des conclusions positives issues de l'étude comparative des civilisations, sur les constantes de la **virilité** et de la **féminité** dont toutes les sociétés doivent tenir compte, qu'il s'agisse de **similitudes** ou bien de **disparités** » (ibid., p. 35).

Le problème est évacué dans du champ de la sociologie ou, plus insidieusement, il y est traité de façon dissymétrique, ancrant la vision féminine du monde dans le biologique (« **faits de nature** ») et les pratiques masculines dans le sociologique (« **faits de culture** »).

Si la plupart des sociétés utilisent un tel clivage pour imposer, voire justifier, certaines réalités ou certaines situations, le travail du sociologue ne consiste pas à donner une caution scientifique à ce type de représentations, mais à comprendre comment se produisent et se reproduisent socialement ces **inégalités**.

III- Les inégalités :

Depuis **Montesquieu**, **Marx** ou **Durkheim**, le thème des inégalités occupe une place centrale tant en **sociologie** qu'en **philosophie** ou en **science politique**.

En mesurant des différences de **statut**, de **revenu** ou de **profession**, on fait apparaître des avantages ou des **handicaps** liés à l'appartenance à tel ou tel **groupe**, à la position dans la **stratification** sociale.

Le premier problème est ainsi celui de la mesure des inégalités. Lorsqu'on affirme, par exemple, que les inégalités de **salaire** entre hommes et femmes diminuent, on reste dans l'ambiguïté tant qu'on ne précise pas s'il s'agit d'une réduction de l'**écart absolu** (différence entre salaires moyens) ou de l'**écart relatif** (rapport de cette différence au salaire moyen masculin).

Certains débats sur la tendance, dans les sociétés développées, à une réduction des inégalités, se heurtent à ce type d'obstacle.

Le deuxième problème est plus fondamental et part d'un constat. Si, en utilisant diverses mesures, on observe une réduction de l'inégalité des **chances scolaires**, celle-ci ne s'accompagne pas nécessairement d'une modification profonde de la **mobilité intergénérationnelle**.

Comment dès lors, interpréter un tel paradoxe ?

Certains feront référence à une « **logique de la production** » (**P. Bourdieu**, **J.- C. Passeron**), d'autres argumenteront en termes d' « **effets de système** » (**R. Boudon**). **Δ Anderson** (Paradoxe d') **Δ Education** (Sociologie de l'éducation). **Δ Mobilité sociale**.

IV- Les Rapports sociaux de sexe :

Les travaux disponibles sur la construction des trajectoires professionnelles et familiales des femmes, l'articulation des stratégies au sein du couple ou encore l'appropriation par le mari des richesses scolaires et sociales de son épouse (de Singly, 1987). Sont ainsi mises en évidence l'**infériorisation** des femmes et l'existence de **rapport de pouvoir** au sein du couple, mais au les conditions très différentes dans lesquelles elles se situent, selon l'importance des capitaux économiques, culturels et sociaux de chacun des conjoints.

L'analyse des rapports sociaux de sexe vient ainsi enrichir et non réfuter celle des stratégies de reproduction et de reconstruction des groupes sociaux...